

AUTORISATIONS ET ASSURANCE

Ateliers Arts du Spectacle et de la Scène enfants 2022-2023

Droit à l'image

Je soussigné(e)

Autorise les membres et le personnel du Comité d'animation de Montbonnot à prendre des photos et à filmer notre enfant

Seul ou en groupe et à les utiliser sur les différents supports du Comité (site internet, brochures...) et à les diffuser (mairie de Montbonnot ou journaux locaux).

Date :

Signature :

Soins d'urgence

Je soussigné(e)

Déclare être le responsable légal de l'enfant

Et autorise, en cas d'accident ou de soins d'urgence, le professeur de danse du Comité d'animation à appeler les secours afin que celui-ci soit transporté vers le centre de soins le plus proche.

Date :

Signature :

Attestation d'aassurance

Je soussigné(e)

déclare que mon enfant

Est assuré en individuelle corporelle accident et responsabilité civile et défense pour les activités extra-scolaires auprès de la compagnie.....

Date :

Signature :

NB : Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents tant que celui-ci n'est pas pris en charge par l'intervenant dans la salle de cours puis sorti de la salle à la fin du cours.

Les parents sont responsables du dépôt et de la récupération des enfants.